

Sujet : [INTERNET] Arbres victimes

De : Dominique Fauquet

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 02/04/2024 22:08

Bonjour,

Comme je l'ai déjà écrit :

- 1)- le projet actuel(que je qualifie de délirant) reproduit celui pratiqué il y a 60 ans le long de l'avenue principale d'Arnage: le fait de couper les arbres à rendu visible un habitat bas et de qualité moyenne. Certaines parties de l'avenue Bollée sont bordées de grands immeubles, mais il n'y a rien de général, plus on s'éloigne du centre ville.
- 2)- il ne faut pas prendre exemple sur Paris où la mise en place de pistes cyclables a été entourée de grosses bordures de trottoir accidentogènes pour les piétons qui veulent monter dans un bus sans faire attention au trafic.
- 3)- faire respecter par les automobilistes leur couloir de circulation, élargir de quelques centimètres le couloir des bus me semble moins onéreux pour les collectivités concernées ! (les arbres ne sont pas concernés par cet aménagement).
- 4)- je précise que de 1973 à 1975, j'étais attaché à la Préfecture de la Sarthe au service de la protection de la nature et de l'environnement.

FAUQUET Dominique